

Cycle de formation diplômant :

« Construire Eco-responsable » PROMOTION 2026 (15^e promotion)

Diplôme Universitaire

« Construire Eco-responsable »

délivré par l'Université Gustave Eiffel
(Diplôme Universitaire / inscription au niveau Master)

- **Co-responsables pédagogiques de la formation :**
Pôle de formation EVA-aDig / l'Université Gustave Eiffel



▪ Contexte

Proposée dès 1996 à l'ENSA PLV puis au Pôle EVA-aDig sous le nom « Maîtrise d'ouvrage et Maîtrise d'Œuvre de la Qualité Environnementale : Architecture, Ingénierie, Urbanisme et Aménagement, » cette formation est une pionnière de l'éco-responsabilité dans le cadre bâti.

Elle évolue chaque année en fonction des enjeux contemporains.

À ce jour, plus de 1200 architectes, ingénieurs, paysagistes, urbanistes, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages ont été diplômés pour exercer une pratique plus vertueuse, plus généreuse de l'architecture et de l'aménagement...

Aujourd'hui, nul ne peut ignorer l'impact des secteurs de l'aménagement et de la construction sur l'environnement, mais également sur les modes de vie collectifs et les comportements individuels. Le secteur de la construction est responsable de 43% des consommations énergétiques, il produit à lui seul, autant de déchets que la consommation des ménages. La commande publique et la commande privée, conscientes des enjeux auxquels sont confrontés ces secteurs, exigent désormais des réponses qui intègrent la démarche de qualité environnementale pour un développement durable et souhaitable.

▪ « Eco-responsabilité » Un rôle stratégique pour les acteurs du cadre de vie

Suite aux accords de Paris sur le climat et à la loi de transition énergétique, la commande publique et les investisseurs privés exigent des réponses qui intègrent la démarche de qualité environnementale pour un développement durable et souhaitable. Cette formation fait intervenir de nombreux formateurs, toutes et tous professionnels ou chercheurs engagés dans une démarche de transmission de leurs connaissances et de leur savoir-faire.

Après plusieurs décennies de réflexion inter-partenaire et de travaux méthodologiques, les ingénieurs de projets, les consultants, les concepteurs et les programmistes ont acquis une position stratégique pour

intégrer les synergies inter-cibles dans un projet économe en moyens et efficace en performances. L'opportunité de revaloriser leurs missions, de les étendre au-delà des seuls objectifs de résultats et de diversifier les profils d'intervention peut être saisie grâce à cette formation.

▪ Objectifs

Tous les acteurs du cadre de vie sont impliqués dans la pratique environnementale.

Les professionnels doivent s'adapter à la transition d'une société de consommation vers une société respectueuse d'un développement durable et équitable. Cette formation vise un public de formations, de cultures et de métiers différents mettant ainsi à profit l'expérience de chacun pour créer les conditions d'un travail d'équipe et partager des objectifs communs.

La formation « Construire Éco-Responsable », fait appel à des intervenants, chercheurs et praticiens reconnus pour leur expertise (santé, eau, énergies, transports, paysage), à des sociologues, des avocats et des économistes pour appréhender et comprendre les enjeux politiques, économiques sociaux et culturels dans la transformation de l'espace urbain qui intègre les données du développement durable.

Les enjeux de l'éco-responsabilité étant fixés, la progression pédagogique permet aux participants d'appréhender des techniques environnementales éprouvées.

A l'issue de la formation, chacun dans son domaine d'intervention aura la capacité de définir en amont les finalités d'une opération, de faire les choix pertinents et/ou d'aider les prescripteurs dans leur orientation, de monter l'équipe performante capable de répondre aux enjeux recensés. Une opération « éco-responsable » est un projet unique et complexe. L'une des difficultés est de travailler en équipe pluridisciplinaire, d'associer un réseau d'expertises et de savoir instaurer des échanges, parfois à l'échelle internationale.

L'objectif qui sous-tend la formation est de donner à ces professionnels la capacité de conjuguer leur expérience et les compétences acquises dans une approche globale et transversale qui intègre les pratiques interdisciplinaires et les processus de programmation. L'approche contribue à la diversification des modes d'intervention et à la prise de conscience de l'impératif d'un travail d'équipe.

▪ Contenus :

La formation se subdivise en cinq thématiques :

- Enjeux urbains, aménagement et territoires
- Enjeux énergétiques et bioclimatiques du bâti
- Confort et santé, la qualité des ambiances, mieux concevoir pour mieux vivre
- Matériaux, cycle de vie, confort et performances
- Engagements éthiques et ses influences économiques et sociales

Elle abordera aussi de manière transversale :

- les domaines de l'éco-gestion des énergies, des transports, de l'eau et de l'assainissement et l'ensemble des enjeux majeurs du développement durable ;
- l'approche interdisciplinaire indispensable à l'acquisition des méthodes pour associer les acteurs du projet à la programmation ;
- les différentes phases des missions de coordination, de programmation et d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage exercées notamment par les conseillers et les assistants des maîtres d'ouvrages : analyse de la commande, définition du projet, opportunité et faisabilité du projet, références, contextualisation, élaboration du programme, préparation de l'appel d'offres, suivi du projet architectural, suivi du chantier ;
- la réhabilitation du patrimoine public ;
- l'approche pratique des méthodes, des données et critères, de leurs variations et des vérifications des hypothèses relatives aux différents cas de figure et échelles identifiées.

▪ Publics visés

Architectes en exercice salariés et profession libérale, maîtres d'œuvre, ingénieurs et professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, paysagistes, urbanistes, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages désireux d'inscrire leur pratique professionnelle dans le cadre des démarches préconisées en matière d'éco-responsabilité et de qualité environnementale...

■ Prérequis

Être un professionnel métier et être en capacité de développer un projet d'architecture, d'aménagement ou d'urbanisme suivant toutes ses phases.

■ Personnes en situation de handicap :

N'hésitez pas à vous faire connaître au plus tôt avant votre inscription auprès de notre référent handicap pour identifier les compensations éventuelles et les prises en charge possibles.

■ Durée et Dates :

20 jours, soit 160 heures réparties en 7 sessions de formation (17 jours), 1 journée de visites d'opérations et 2 journées d'évaluation et de clôture.

du 8 avril au 4 décembre 2026, (Voir le calendrier sur le programme pages 4 à 6 ci-dessous).

■ Modalités pédagogiques :

Groupe de 12 à 20 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par les formateurs et de mise en application par les apprenants sous forme d'études de cas concrets, proposés et encadrés. Supports pédagogiques numériques remis aux participants à l'issue de chaque intervention.

■ Modalités de suivi et d'appréciation

Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires. Questionnaire de satisfaction. Certificat de réalisation et attestation individuelle de fin de formation.

■ Modalités d'évaluation :

Le contrôle des connaissances repose sur le mémoire rédigé à l'issue de la formation.

Le sujet de ce mémoire, validé par les responsables pédagogiques de la formation.

La note du mémoire porte sur le document écrit et sur la soutenance orale présentée devant un jury comprenant des universitaires et des professionnels.

Les parcours comportent dans leur progression des prérequis qui constituent le mode continu de l'évaluation.

A l'issue de la formation, le D.U. est attribué aux participants qui réunissent simultanément les conditions suivantes :

- avoir assisté à l'ensemble de la formation
- avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 pour le mémoire

Tarif : 4 850,00 € HT (TVA à 20%)

possibilité de prise en charge (OPCO EP, FIF-PL, AGEFICE, ATLAS, AKTO, AFDAS, AIF POLE EMPLOI, etc.)

Le label en haut à droite est décerné par la Branche architecture. La prise en charge de cette action labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétences de la branche (OPCO EP)

■ Lieu de formation

Les Récollets

150 rue du faubourg St Martin

75010 PARIS

Programme du **DIPLÔME UNIVERSITAIRE** « **CONSTRUIRE ECO-RESPONSABLE** » 2026

« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétence de la branche (OPCO EP) »

Début des journées de formation à 9h / Fin à 18h (1h de pause pour le déjeuner)

INTRODUIRE Avril 2026		Fondamentaux Comment aborder la qualité environnementale ? Comment s'y retrouver dans les multiples labels et méthodes ? Quels enjeux aujourd'hui pour demain ? Pourquoi et comment changer nos modes de conception ?	
Mer 08	9h-10h30	Ouverture du stage : -Présentation interactive des acteurs référents de la formation et des stagiaires, -Exposé du programme, de l'attente des stagiaires, des perspectives... attendus et débouchés du cycle.	Ivan FOUQUET & Baptiste FRANCOIS Architectes, Co-responsables pédagogique de la formation, co-gérants de fair
	10h30-13h	Les enjeux de la conception	Ivan FOUQUET , Architecte dplg, Co-responsable pédagogique de la formation, co-gérant de fair
	14h-18h	De la qualité environnementale à la conception éco-responsable : les nouveaux enjeux dans la pratique	Alain BORNAREL , Ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU
Jeu 09	9h-18h		
Ven 10	9h-13h	10 000 ans de recherche et de développement, exemples de projets eco-responsable	Ivan FOUQUET & Baptiste FRANCOIS Architectes, Co-responsables pédagogique de la formation, co-gérants de fair
	14h-18h	La ville en questions, repenser l'urbanisme...	Thierry PAQUOT , Philosophe, Professeur émérite à l'Institut d'urbanisme de Paris

MODULE 1 Mai 2026		Territoires Enjeux urbains, aménagement et territoire Comment intégrer la qualité environnementale au projet urbain ? Urbanisme, paysage, villes et territoires : quels liens tisser pour bâtir un projet ? Quelles approches pour des territoires et villes résilients ?	
Mer 27	9h-13h	Après le bâtiment frugal, comment appliquer la frugalité au territoire ?	Ivan FOUQUET & Baptiste FRANCOIS , architectes, co-gérants de fair
	14h-18h	Nature et paysage, comment s'en saisir dans une opération d'aménagement ? Exemples	Laure PLANCHAIS , Paysagiste concepteur DPLG, école de Versailles, Grand Prix National du paysage 2012
Jeu 28	9h-13h	Que dit le droit sur le développement durable, en particulier le code de l'urbanisme?	Me Pierre HEDDI , avocat à la cour
	14h-18h	Réconcilier architecture, ville et territoire dans le contexte de la ville post industrielle Retour d'expériences	Sophie BLANC , Architecte DE, Chef de projet urbanisme (BET TRIBU)
Ven 29	9h-13h	Ambiances Urbaines, Morphologie, Bioclimatique urbaine : quelles influences exerce-t-elles sur les projets ?	Alain BORNAREL , Ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU
	14h-18h	Présentation et cadrage des sujets de mémoire	Ivan FOUQUET & Baptiste FRANCOIS , architectes, co-gérants de fair

MODULE 2		Confort et santé	
Juin 2026		Qualité des ambiances	
		Comment associer la qualité de vie à la maîtrise des risques sanitaires ? Quelles approches concrètes proposer pour les constructions de demain ?	
Mer 17	14h-18h	Visites de projets (2 visites)	Sélection des projets avec les participants
Jeu 18	9h-13h	Confort et performance dans les bâtiments : Comment traiter la ventilation naturelle, l'éclairage naturel, artificiel et mixte ?	Alain BORNAREL , Ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU
	14h-18h	L'Architecture Nature : comment construire une démarche holistique de construction écoresponsable ? Retours d'expérience	Yves PERRET , Architecte cantonnier, généraliste spécialisé
Ven 19	9h-13h	Produits de construction, ventilation et santé : comment lier bâti et santé dans sa pratique en évitant les pièges ?	Dr Suzanne DEOUX , Médecin ORL, Professeure associée honoraire Université d'Angers, Initiatrice de l'ingénierie de santé dans le cadre bâti et urbain, Présidente Bâtiment Santé Plus
	14h-18h		

MODULE 3		Energie	
Juillet 2025		Enjeux énergétiques et bioclimatique du bâti	
		Comment évaluer et traiter les énergies en jeu dans la construction ? Comment intégrer les énergies renouvelables ? Quels outils pour la conception éco-responsable ? Un bâtiment peut-il produire plus qu'il ne consomme ?	
Mer 15	9h-13h	Thermique du bâtiment, quels phénomènes sont en jeu : éléments théoriques et principes d'évaluation	Denis MORAND , Maître de conférences à l'Université Paris Est MLV
	14h-18h	Rénovations énergétique dans les bâtiments: comment intégrer l'écoconception ?	Albert HASSAN , Architecte DE HMONP (Palabre)
Jeu 16	9h-13h	Intégration des ENR et bâtiments à énergie positive : les labels confrontés à la réalité	
	14h-18h	Contraintes réglementaires, labels E+C- : comment anticiper l'évolution des pratiques en construction et rénovation ?	Bernard SESOLIS , Ingénieur, Dr en géographie spatiale Conseil énergie-environnement
Ven 17	9h-13h	Décryptage de l'offre industrielle pour le bâti et pour les systèmes : comment assurer ses choix de conception pour l'avenir ?	
	14h-17h30	Concevoir bioclimatique sur la parcelle Audit énergétique en bâtiments existants Prises en compte de la maintenance et de l'usage réel	Ivan FOUQUET & Baptiste FRANCOIS , architectes, co-gérants de fair
	17h30-19h	Suivi des mémoires	

MODULE 4		Matériaux	
Septembre 2026		Cycle de vie, confort et performances	
		Quels matériaux pour demain ? Comment construire en recyclant et intégrer la réutilisation ?	
Mer 16	9h-13h	Choix soutenables des matériaux de construction : identifier les impacts environnementaux et sanitaires, ACV, outils d'aide à la décision	Luc FLOISSAC , Conseiller environnemental (CCOP'ACTiOn / Eco-Etudes)
	14h-18h	Matières à construire : la problématique du réemploi et du recyclage sur le chantier : définitions, mode de faire par l'exemple	Fanny THIBAUT Architecte DE, Bellastock Agnès LAHAYE , Architecte DE, Cheffe de projet, Associée (Albert et compagnie)
Jeu 17	9h-13h	Initiation théorique à la construction paille	Volker EHRLICH , Dipl. Ing. Architekt (équivalent D.P.L.G), Co-gérant (Trait Vivant)
	14h-18h	Initiation théorique à la construction terre	Joséphine GERMAIN , Architecte DE - Coordinatrice de formation en éco-construction (Edifice Formation)

Pôle de formation EVA aDig

15 rue Lucien Sampaix, 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@eva-adig.org - www.eva-adig.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France, ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat »

Ven 18	9h-13h	Atelier pratique Terre ou Paille	Volker EHRlich , Dipl. Ing. Architekt (équivalent D.P.L.G), Co-gérant (Trait Vivant)
	14h-18h		Joséphine GERMAIN , Architecte DE - Coordinatrice de formation en éco-construction (Edifice Formation)

MODULE 5		Engagements	
Octobre 2026		Ethiques, contractuels, économiques et sociaux	
		Comment travailler avec les futurs usagers ou habitants des projets ? Comment la qualité environnementale influence-t-elle les pratiques ? Quelles expériences peuvent appuyer ma réflexion ?	
Jeu 15	9h-13h	Visites de projets (2 visites)	Sélection des projets avec les participants
	14h-18h	Responsabilité sociale et environnementale : quelles est la place du maître d'ouvrage dans l'écoconception et les interactions avec l'équipe de maîtrise d'œuvre sur ces aspects ?	Bernard BLANC , gérant de Nouveaux Paradigmes, ancien directeur d'Aquitanis Office public de l'habitat de Bordeaux Métropole et ancien adjoint à l'urbanisme de la Ville de Bordeaux ayant impulsé le label bâtiment frugal bordelais
Ven 16	9h-13h	Qualité d'usage : prise en compte de l'usage dans la conception	Denise PRADEL , associée, gérante CP&O 'les m² heureux'
	14h-18h	L'implication des habitants, des utilisateurs : la concertation, la gouvernance	Hervé SAILLET Directeur de CUADD Conseil Directeur adjoint CAUE 78

APPLICATION		Atelier	
Novembre 2026		Mise en pratiques	
		Comment intégrer la qualité environnementale dans nos projets ? Quels outils sont à notre disposition ? Comment les utiliser ?	
Mer 04	9h-18h	Visites de projets (2 visites)	Sélection des projets avec les participants
Jeu 05	9h-13h	Exposé du thème de l'application, présentation des outils	Alain BORNAREL , ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU
	14h-18h	Atelier d'application	Alain BORNAREL Ivan FOUQUET Baptiste FRANCOIS
Ven 06	9h-16h		
	16h-18h	Exposés des projets	

MEMOIRES		Date remise des mémoires	
		20 novembre 2026, remise au format numérique	
MEMOIRES		Soutenances	
Décembre 2026		Construire la transmission du savoir et des pratiques	
		Quelle place pour le développement durable dans ma pratique professionnelle ? Comment rendre concrètes les transitions énergétique et sociale dans mon travail ?	
Jeu 03	9h-18h	Soutenances des mémoires	Jury composé de personnalités compétentes
Ven 04	9h-16h		
	16h-18h	Enoncé des résultats Bilan de la formation	

Total 20 jours soit 160 heures

Cycle de formation diplômant : **« Construire Eco-responsable »** **PROMOTION 2026 (15^e promotion)**

Diplôme Universitaire

« Construire Eco-responsable »

délivré par l'Université Gustave Eiffel
(Diplôme Universitaire / inscription au niveau Master)

MODALITES D'INSCRIPTION 2026

La durée totale de la formation est de **20 jours**, soit **160 heures** réparties en 7 sessions de formation (17 jours), **du 8 avril au 4 décembre 2026**, 1 journée de visites d'opérations et 2 journées d'évaluation et de clôture. (Voir le calendrier sur le programme pages 4 à 6 ci-dessus).

A l'issue de la formation, les candidats reçus obtiendront le Diplôme Universitaire
« Construire Eco-responsable »
de l'Université Gustave Eiffel.

Dates de début et de fin de stage : du 8 avril au 4 décembre 2026
(La formation se déroulera selon le calendrier indiqué sur le programme ci-dessus)

Dossier de candidature

Le dossier se compose :

- d'un curriculum vitae retraçant le parcours professionnel
- d'une lettre de motivation stipulant l'intérêt porté au thème de la formation
- d'une demande d'inscription (ci-jointe page 9)
- d'une photocopie R°/V° de la pièce d'identité et d'une photo d'identité
- d'une photocopie R°/V° de la carte vitale et de l'attestation à jour
- d'une copie du ou des diplôme(s) obtenu(s)

Le dossier complet doit parvenir à : **Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture - ADIG**

par voie postale : Pôle de formation EVA-aDig
15 rue Lucien Sampaix, 75010 PARIS
- par mail : contact@eva-adig.org

Lieu de formation

Les Récollets
150 rue du faubourg St Martin
75010 PARIS

Coût de la formation

Le prix de la formation **est de 4 850 € HT** (TVA à 20% soit 5 820 € TTC)



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétence de la branche (OPCO EP) »

Il comprend 17 journées de cours, 1 journée de visites d'opérations en Ile-de-France, 2 jours d'évaluation et de clôture.

Le participant (ou son employeur) s'engage à verser la totalité du prix susmentionné selon les modalités suivantes :

- Après acceptation de la candidature, un premier versement d'un montant de **1 455 € HT** (soit 1 872€ TTC : 30% du montant total) **au démarrage du cycle**, après réception de la facture du 1^{er} acompte émis par le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture (Pôle de formation EVA-ADIG)
- 2 autres versements de **1 697,50 € HT** (soit 2 184 € TTC : 35% du montant total), l'un pour le **15 septembre 2026** , l'autre pour le **15 décembre 2026**

NB 1 : possibilité d'échelonner les paiements en plusieurs fois sans frais sur la durée de la formation (nous contacter)

Informations & inscriptions :

Tel : 01 40 34 15 23

contact@eva-adig.org

DEMANDE D'INSCRIPTION 2026

Cycle de formation diplômante :

« **CONSTRUIRE ECO-RESPONSABLE** »

NOM :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone mobile :

Mail personnel :

Diplôme(s) obtenu(s).....

École/Université.....

Date(s).....

Situation actuelle :	
Profession libérale	
Salarié	
Demandeur d'emploi	
Autre : précisez :	

Nom de l'entreprise :

nom du dirigeant :

forme juridique :

Siren.....

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :

Pour les demandeurs d'emploi, date du dernier emploi, poste occupé et coordonnées du dernier employeur :

.....

.....

Date :Signature

Formulaire à retourner avec les pièces mentionnées dans « modalités d'inscription »
par voie électronique à : contact@eva-adig.org